

Crédit bancaire

La décélération se poursuit

● Face au durcissement des conditions d'octroi du crédit, les crédits bancaires ont connu un ralentissement de leur croissance entre 2012 et 2013.

Le rapport de Bank Al-Maghrib (BAM) faisant état de l'économie marocaine durant l'année écoulée, apporte un éclairage sur la situation de l'octroi du crédit et ses conditions. Ainsi, selon les enquêtes de la Banque centrale, menées quatre fois par an, les conditions d'octroi de crédits ont connu un certain durcissement courant 2013 et particulièrement durant le premier semestre. En effet, d'après BAM «en ce qui concerne l'offre, les résultats relatifs au premier semestre laissent apparaître un durcissement des conditions d'accès des entreprises au crédit bancaire». Cette situation concerne davantage les crédits destinés à la promotion immobilière et les facilités de trésorerie et «serait liée aux perspectives d'évolution de l'activité économique en général et dans certaines branches en particulier», souligne-t-on auprès de BAM. Pour ce qui est des crédits aux particuliers, les conditions d'offre des banques auraient été durcies aussi bien pour les prêts destinés à la consommation que pour ceux à l'habitat. En dépit de l'impact de ce choix sur la demande, en baisse depuis le second trimestre de 2013, les banques ont maintenu inchangées les conditions d'octroi de crédits aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers pour le reste de l'année. En effet, en plus des perspectives d'évolution des activités économiques, les banques auraient agi de la sorte dans le but de contre-carrer la hausse du coût du risque, résultat de la course acharnée après les clients. En effet, les créances en souffrance ont enregistré une nette progression de 23,8% et leur ratio s'est établi à 5,9% après 4,9% en 2012. Pour ce qui est de



● Le crédit bancaire a poursuivi sa décélération entamée en 2008, enregistrant une progression de 3,9% au lieu de 4,6% une année auparavant.

la demande de crédit, elle aurait enregistré, selon l'enquête menée auprès des banques, une baisse aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers, notamment aux deuxième et troisième trimestres. «Pour les entreprises, cette baisse serait liée à la dégradation des perspectives

La part des crédits à court terme s'est établie en 2013 à 40%, contre 26% pour le moyen terme et 27% pour le long terme.

d'évolution de l'activité économique et à la baisse des investissements. Quant aux particuliers, la diminution aurait concerné notamment les prêts à l'habitat, en relation avec les perspectives d'évolution du marché du loge-

ment et la baisse de l'épargne», précise-t-on dans le rapport de BAM.

Les crédits à moyen terme ont la cote

Cette situation n'aurait rien arrangé au financement de l'économie par les banques. En effet, BAM souligne dans son rapport que «le crédit bancaire a poursuivi sa décélération entamée en 2008, enregistrant une progression de 3,9% au lieu de 4,6% une année auparavant, son ratio au PIB s'est établi à 85,6% contre 86,9%». Par objet économique, le ralentissement du crédit bancaire a concerné l'ensemble de ses composantes, à l'exception des crédits à l'équipement qui, après un recul en 2012, ont marqué une hausse de 1,5%. Les facilités de trésorerie ont accusé une baisse de 5,6%, contre une hausse de 7,8%, qui s'expliquerait, en plus de la conjoncture économique défavorable, par un effet de base lié à une augmentation

de 8 MMDH enregistrée en décembre 2012. Parallèlement, les crédits à la consommation ont décéléré de 9,8% à 1,9% et ceux à l'habitat de 9,8% à 6,3%. Pour leur part, les prêts à la promotion immobilière, après un repli de 0,3%, ont enregistré une hausse de 0,6%. Les crédits immobiliers ressortent ainsi en ralentissement de 6,1% à 4,8%. L'analyse du crédit par terme fait ressortir une hausse de 0,7% des prêts à court terme, après 5,6% une année auparavant. Quant aux concours à moyen terme, ils se sont accrus de 6,7%, au lieu d'un recul de 2,5% en 2012, alors que ceux à long terme ont connu une décélération de leur rythme de 9,8% à 2,5%. Tenant compte de ces évolutions, la part des crédits à court terme s'est établie en 2013 à 40%, contre 26% pour le moyen terme et 27% pour le long terme. L'analyse par secteur d'activité fait ressortir une faible dynamique des crédits accordés aux activités non agricoles, reflétant les difficultés que connaissent plusieurs activités, notamment dans les industries manufacturières et le BTP. En revanche, les prêts alloués aux activités agricoles ont connu une augmentation de 3,6%, après une baisse de 1,4% en 2012, en lien avec la bonne campagne agricole. La progression des concours destinés aux industries manufacturières a ralenti de 3,2% à 2,4%, traduisant principalement une contraction des crédits octroyés à la branche chimie et parachimie, après une hausse en 2012 et une poursuite de la baisse de ceux accordés aux industries du textile, habillement et cuir. En revanche, les prêts aux industries alimentaires et tabac se sont améliorés de 12,8%, après 8% l'année précédente. Les crédits destinés à la branche Bâtiments et travaux publics se sont quasiment stabilisés, après une baisse de 2,3% une année auparavant, tandis que ceux destinés aux activités extractives se sont renforcés de 49,1%. Pour ce qui est des prêts accordés au secteur tertiaire hors activités financières, leur encours a accusé une baisse de 5,4%, contre une hausse de 12% en 2012.

● PAR SARA BAR-RHOUT
s.barrhout@leseco.ma